



(Tampon du centre aéré / de la crèche)

.....
.....
.....
.....

Objet : **règlement participation CSE**

Monsieur le secrétaire de CSE,

Je, soussigné(e),atteste que l'enfant
..... est inscrit(e) dans notre établissement
du.....au.....

Détail des dates si période discontinue :

- **Tarif journalier applicable.....€**
- **Tarif à régler par le CSE€**
- **Total à régler par la famille (différentiel)..... €**

Dans l'attente de votre règlement à l'ordre de, je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A le.....2020

La participation du C.E aux frais de garde pour l'été 2019 est de 6€ par enfant et par jour plafonnée à 22 jours. Date limite de remboursement des prestations au plus tard le 30 septembre (date limite). Remplir un imprimé par enfant et par mois (limité au mois de juillet, aout)

Secrétaire : Pierre Vincenti
Trésorier : Dominique Nacer

Secrétaire adjoint : Karine Fattaccioli
Trésorier adjoint : Dominique Alessandri

Titulaires : Laurent Carta ; Frederic Casalonga ; Stephane Chalaris ; François Cipriani ; Joelle Colombani ; Julien Dezerbi ;
Nathalie Multari ; Stéphanie Nesa ; Paul-Antoine Valentini ; Pauline Viola

Tel : 04 95 29 05 74/04 95 29 07 61

Fax : 04 95 29 05 95

Email : ce@aircorsica.com

Comité Social Economique l'Air Corsica – Aéroport Napoléon Bonaparte – BP 505 – 20186 Ajaccio cedex 2